

DIRECTION SANTE PUBLIQUE
DPT MEDECINE PREVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTE
SASER - DEPISTAGE VIH - IST
PROFIL MEDECIN INDEPENDANT

Conditions particulières d'accès : être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchement. Un diplôme complémentaire en santé publique est un atout.

1. Profil souhaité

- Médecin ayant une expertise du travail d'équipe
- Médecin ayant une expérience avec des personnes en situation de vulnérabilités (sociales, économiques)
- Médecin ayant une expertise avec l'un ou plusieurs des publics cibles fréquentant le service et sur la thématique de la santé sexuelle

2. Description de la fonction :

- Réaliser des consultations de dépistage (2x par mois) – mardi et jeudi de 16h00 à 18h00
- Participer aux séances de supervision et réunions d'équipe « dépistage » et réunion « globale » du SASER pour un maximum de 15h/an
- Participer à des formations spécifiques initiées par le SASER (en fonction des disponibilités
- Participation à des réunions spécifiques sur un thème médical en fonction des disponibilités

3. Compétences requises

- Sens de la communication et de l'écoute
- Expérience professionnelle dans le domaine de la promotion de la santé, du VIH/IST , de la réduction des risques liés à l'usage de drogues, du travail en réseau, du travail avec des populations fragilisées
- Etre en mesure d'appliquer les recommandations de santé publique en matière de VIH/IST... et de leur évolution en fonction des recommandations scientifiques

- Aptitude à travailler en équipe
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Ouverture d'esprit par rapport à la politique de réduction des risques, des matières en lien avec la sexualité, la diversité des orientations sexuelles, l'interculturalité
- Utilisation de l'anglais est un atout

4. Divers

Les médecins conservent leur statut d'indépendant – Ils s'engagent pour un maximum de 65 heures/an

Ils sont rétribués sur base de déclarations de créance mensuelles au taux horaire actuel de 48,10 € brut – les frais de déplacements liés à l'exercice de la fonction sont pris en charge à partir du domicile et à raison de 0,25 €/km

Pour toute information complémentaire

Bénédicte REGINSTER – Responsable du Dpt de la Médecine préventive et promotion de la santé : 081/775158 – Benedicte.reginste@province.namur.be

Bénédicte Rusingizandekwe – Responsable du Saser – 081/775709 – benedicte.rusingizandekwe@province.namur.be

Delphine Leroy – équipe « dépistage » - 081/775699 – delphine.leroy@province.namur.be